



DOSSIER :
PLAN CLIMAT ÉNERGIE
page 6



ACTUALITÉS

Modernisation ligne SNCF p.5



TRUCS ET ASTUCES

Etre écolo au quotidien p.8



LES TEMPS NATURE

Les nichoirs p.13

Les habitants de Martigné-Ferchaud face aux défis du changement climatique



Le climat se modifie. C'est un fait. Nous l'expérimentons sur notre territoire depuis quelques années (moins de gelées, plus de canicules, récoltes avancées...).

Est-il encore nécessaire d'expliquer le pourquoi de cette situation irrémédiable ?

Les vraies questions à se poser aujourd'hui ne sont-elles pas : comment allons-nous nous adapter et comment amoindrir ces impacts ?

Et ce, sur un territoire où nous sommes encore clairement épargnés (par rapport à d'autres régions en France et dans le monde) et où notre qualité de vie n'a jamais été aussi confortable (pas de guerre depuis 75 ans, sécurité alimentaire et énergétique, services de santé gratuits, peu de chômage, maisons bien équipées...). Bref, un environnement qui nous semble normal et acquis. Ce qui rend la perception de ce danger insidieusement difficile.

Le dossier du mois est une présentation du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) porté par la Communauté de Communes. Il s'agit d'un outil d'animation territoriale dans la lutte contre le changement climatique.

Et saviez-vous que notre territoire s'est engagé dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie Positive) ?

Dans la continuité de sa profession de foi dont le développement durable est un des piliers fondateurs, le conseil municipal soutient et se veut le relais de ce Plan Climat aussi bien dans sa



communication que dans son déploiement. Une soirée présentation du Plan Climat a d'ailleurs été organisée le 8 octobre dernier dans la salle des Maîtres Beurriers.

Je profite de cet édito pour vous présenter la commission Environnement, Paysages et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) que j'anime. Elle est constituée de 11 élus : Benjamin Boixière, Véronique Brémond, Johann Chevalier, Julien Frémont, Stéphane Gosnier, Yann Le Gall, Amandine Le Mout, Alain Malœuvre, Claude Monharoul et Monique Moulin. D'anciens élus et citoyens participent aussi aux échanges. Nos axes de travail transversaux avec d'autres sujets majeurs (éducation, économie, santé..) sont : étang, biodiversité, qualité eau, zone humide du Bignon, alimentation, rapprochement parcellaire, bois bocage, zéro déchet, économie-production d'énergies, mobilité, promotion des actions de développement durable et civisme environnemental, paysages, atlas de biodiversité communale.

Après une période de structuration, nous allons ouvrir encore plus nos groupes de travail à la population, aux entreprises et aux associations de la commune. Et nous reviendrons régulièrement vous présenter dans l'EDLD nos réflexions et nos avancées.

Sébastien Boudet

SERVICES PUBLICS

► MAIRIE – CCAS

12, place de la Mairie, 02 99 47 90 25
mairie@martigneferchaud.bzh
ccas-urba@martigneferchaud.bzh

► MÉDIATHÈQUE L'ENVOI

Place Sainte Anne, 02 99 47 83 12
mediatheque.martigneferchaud
@rafcom.bzh

► CAMPING DU BOIS FEUILLET

Rue de Feuillet, 06 40 45 49 42
camping@ville-martigne-ferchaud.fr

► AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 avenue Maréchal Foch, 02 99 47 90 42
- Lundi, Mercredi : 14 h – 17h30
- Mardi, jeudi, vendredi : 8 h 45 – 12 h
- Samedi : 9 h – 12 h

► DÉCHETTERIE

Route du Verger
- Lundi : 14 h – 18 h
- Samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h

► ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Rue Louis Pasteur, 35240 Retiers
02 99 43 64 87

ENFANCE JEUNESSE

► GROUPE SCOLAIRE

« LE JARDIN DES MOTS »

- Ecole maternelle publique
8 rue du Maréchal Leclerc,
- Ecole élémentaire publique
15 boulevard Saint Thomas,
02 99 47 90 46

Directrice : Daphnée Lecieux
ecole.0352190r@ac-rennes.fr

► ECOLE PRIVÉE

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

5 avenue du Maréchal Foch,
02 99 47 91 61
Directrice : Chloë Bolzec
eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud
@enseignementcatholique.bzh

► COLLÈGE PRIVÉ SAINT-JOSEPH

24 rue Courbe, 02 99 47 90 20
Directeur : Stéphane Danjou
accueil@collegemartigne.com

► SERVICE PÉRISCOLAIRE

02 99 47 86 66 - enfance-jeunesse
@martigneferchaud.bzh

► RIPAME de la Roche aux Fées

02 99 43 64 87 (sur RDV)

SANTÉ

► PÔLE SANTÉ – rue Guy Martin

Médecins généralistes : 02 23 31 26 18
Orthophoniste : 02 56 48 17 91
Ostéopathe : 06 95 63 63 03
Sage-Femme : 06 03 35 15 20
ADMR soins infirmiers : 02 99 47 85 04
Infirmières libérales : 02 99 47 93 26
Pharmacie : 02 99 47 96 32
Opticien : 02 99 47 90 26
Clinique vétérinaire du Semnon :
02 99 47 90 66

Psychologue : 06 10 92 98 07
Dentiste : 02 99 47 89 13
Kinésithérapeutes : 02 99 47 98 33
Pédicure-podologue : 02 99 47 95 51
Sophrologue : 06 88 63 53 39

Bancel Ambulance : 02 99 43 61 61
Ambulances Guerchaises :
02 99 96 45 20

► CLIC de la Roche aux Fées,

Uniquement sur rendez-vous
02 23 55 51 44
clic.rocheauxfees@orange.fr

PERMANENCES À MARTIGNE-FERCHAUD

► ASSISTANTES SOCIALES ANIMATRICE LOCALE D'INSERTION PUERICULTRICE

Sur rendez-vous, 02 22 93 68 00

► MISSION LOCALE (16-25 ans)

Sur rendez-vous, 02 99 75 18 07
A retiers, le mardi

► HABITAT

02 99 43 64 87
Le 4^e vendredi du mois de 10 h à 12 h



ÉTAT CIVIL

du 10 décembre 2020
au 10 janvier 2021

NAISSANCES

Alonzo Cadoux,
Le 18 décembre

Juliette Cado,
Le 24 décembre

Ethan Gaugain,
Le 30 décembre

DÉCÈS

Décembre

Odette Certin veuve Suhard,
93 ans, 8, hameau de Bretagne

**Monique Thireau
veuve Valotaire,**
78 ans, 2, rue Angèle Misériaux

PERMANENCES HORS MARTIGNE-FERCHAUD

► ARCHITECTE CONSEIL DU DEPARTEMENT

Retiers : un mardi par mois,
02 99 43 51 41

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Janzé, aux Halles : le mardi de 9 h à 13 h

► MSA

Janzé, 6 rue du Docteur Roux :
du lundi au jeudi de 14 h à 17 h

Horaires de la mairie

Pour être en adéquation avec la fréquentation de la mairie le samedi, les horaires sont modifiés depuis le 6 février comme suit : permanence de 10 h-12 h.

■ L'essentiel du Conseil du 21 janvier

Modification du périmètre de droit de préemption départemental

Le droit de préemption est un droit de priorité que peut exercer une collectivité pour acquérir un bien immobilier, lors de sa vente.

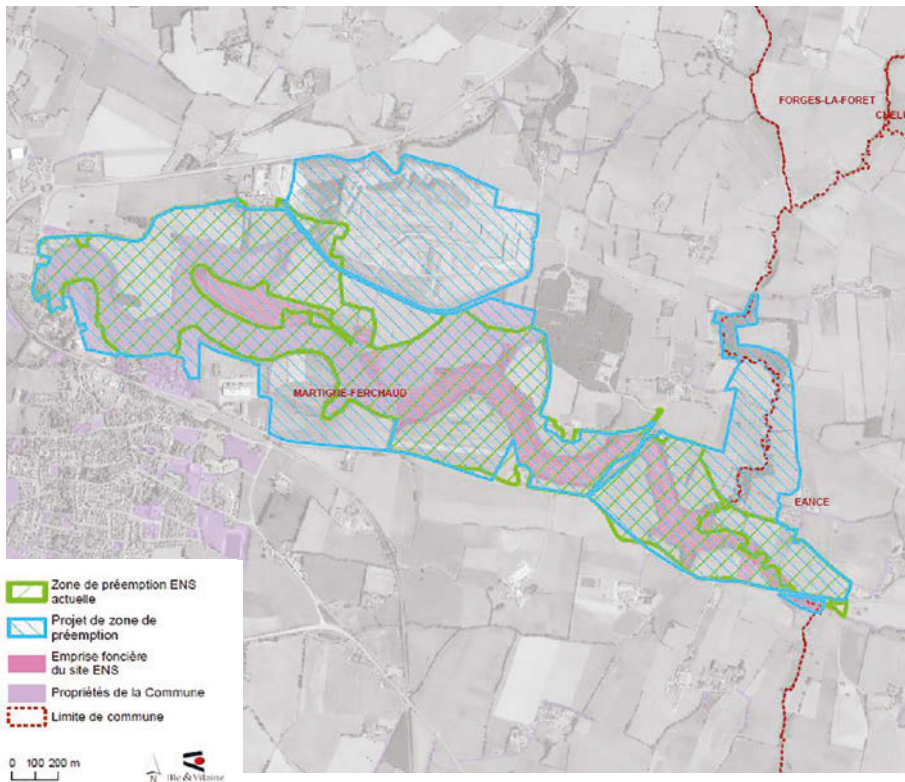
Sur la commune de Martigné Ferchaud, le conseil départemental d'Ille et Vilaine dispose d'un droit de préemption autour de l'étang :

Par courrier en date du 10 juillet 2019, les services du département ont présenté une actualisation du périmètre de ce droit de préemption avec pour objectifs :

- D'assurer une surveillance du marché foncier sur le périmètre proposé et de permettre le positionnement prioritaire du Département en cas de vente d'une parcelle (étant précisé que le droit de préemption départemental peut être délégué à la commune).
- De préserver les parcelles de grande qualité écologique et paysagère et d'assurer à terme une gestion cohérente des sites
- D'améliorer la qualité des eaux et de gérer la dynamique des écosystèmes et des peuplements.

La commune a organisé un temps de concertation avec les propriétaires concernés par l'élargissement de ce droit de préemption : les remarques formulées à cette occasion ont été prises en compte par le Département d'Ille et Vilaine.

Le conseil municipal a approuvé l'actualisation du périmètre du droit de préemption départementale autour de l'étang de la Forge en incluant la carrière.



■ Déjections canines sur les trottoirs : un rappel de savoir-vivre s'impose

On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Même si, avec le pied gauche, ça porte-bonheur ; il faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant !

Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public peut être sanctionné. En effet, **le ramassage des déjections de son animal est obligatoire !**

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est notre cadre de vie tant apprécié qui sera préservé.



■ Fuite d'eau potable après compteur



Le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil, votre fournisseur d'eau potable, encourage ses abonnés à surveiller régulièrement son compteur d'eau afin de détecter rapidement une éventuelle fuite pouvant entraîner une facturation excessive. Chaque client, titulaire d'un abonnement, reste responsable du compteur et de son branchement au

réseau public, ce dernier commence à partir du joint situé après le compteur.

Comment repérer une fuite d'eau ?



- Fermez tous les robinets, n'utilisez ni appareils ménagers (lave-linge, lave-vaisselle...) ni chasse d'eau
- Relevez les deux derniers chiffres (rouges) à droite de votre compteur

- 1 heure plus tard, vérifiez les deux derniers chiffres en question
- Si vous remarquez une différence, vous avez très certainement une fuite sur votre installation privée
- Contactez alors votre plombier pour localiser et réparer cette fuite.

Sur présentation de justificatif de réparation, votre facture d'eau pourra bénéficier d'un plafonnement (double de la consommation habituelle).

■ Modernisation de la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant

Après le renouvellement de la section Rennes – Retiers en 2019, c'est au tour de la section Retiers–Châteaubriant de connaître une cure de jouvence.

Dans l'attente de la remise en service de la ligne en septembre 2021, le service de substitution par autocar est toujours assuré.

au 7 avril, puis du 19 au 23 avril et du 3 au 7 mai.

Ces passages à niveau étant enclavés et sans itinéraire de déviation possible, la circulation routière sera rétablie (par la pose de plaques métalliques) de 17 h à 8 h. Ce dispositif pourra être déployé

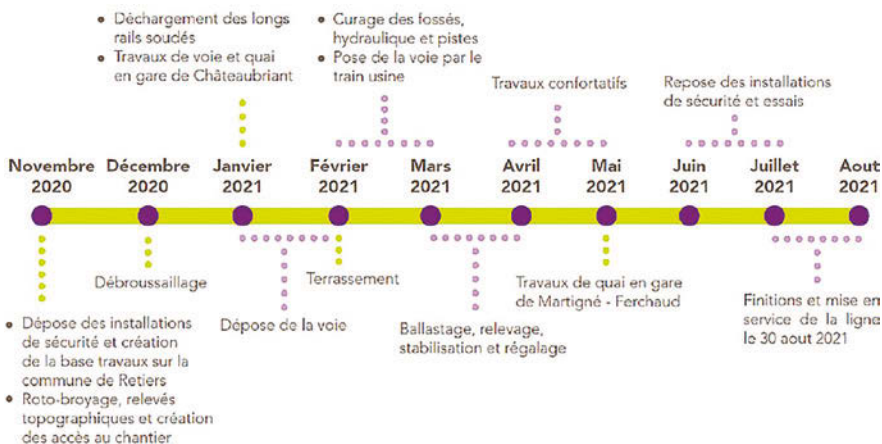
d'urgence pour permettre le passage de secours. Un cheminement piétons sera aménagé. Les cyclistes qui souhaiteraient l'emprunter devront mettre pied à terre.

Un dossier sera consacré prochainement à la ligne SNCF.

3 passages à niveaux vont être fermés à Martigné-Ferchaud

Dates pouvant subir quelques changements en fonction de l'avancée des travaux.

- PN n°6, rue Sainte Anne, du 15 mars au 2 avril puis du 15 au 21 avril.
- PN n°5, rue Courbe, du 18 mars au 2 avril, puis du 19 au 23 avril et du 3 au 7 mai.
- PN n°4, La Menussière, du 19 mars



■ Vaccination COVID-19



Où se faire vacciner ?

Centre de Vaccination COVID- Châteaubriant
Halle de Béré - 1 rue Brient 1er - 08 06 00 03 44

Rendez-vous en ligne sur : <https://www.doctolib.fr/#>

Une ouverture de centre de vaccination est annoncée sur Retiers prochainement, sans plus d'information de date à l'heure où nous publions le magazine.

Plan Climat Air Energie Territorial

Martigné-Ferchaud c'est :

2 603 habitants – 1402 logements

165 entreprises – 846 emplois

Surface : 74,1 km²

65 exploitations

Consommation d'électricité

21 560 GWh

Production d'électricité

2 790 GWh

Qu'est-ce qu'un plan Climat ?

Certains parmi nous, en pleine conscience des impacts du changement climatique, ont déjà modifié partiellement ou totalement leur mode de vie, de travail, de consommation...

Nos élus communautaires et agents territoriaux se sont aussi saisis de ces enjeux majeurs dès les années 2000 avec une montée en puissance d'autant plus significative cette dernière décennie avec l'adhésion au réseau Territoire à Energie Positive, la rédaction d'un Plan Climat et la mise en place l'an passé de 2 vice-présidents consacrés à la transition écologique et énergétique : Thierry Restif (maire de Retiers) chargé de l'Energie et du Climat et de Patrick Henry (maire de Martigné-Fd), en charge de la transition agro écologique, de l'eau et de la biodiversité.

Ce 1^{er} Plan Climat Air Energie Territorial est l'outil au service de cette transition indispensable à la pérennité de notre territoire pour la période 2020-2025.

La part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie en France = 16%, en BZH= 13% et sur notre territoire ?

Qu'est-ce qu'un Territoire à Energie Positive (TEPOS) ?

Un **territoire à énergie positive** vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum (= sobriété) et de les couvrir par les **énergies renouvelables** locales (solaire, éolien, biomasse,...) et de faire croiser les courbes pour 2050 ! ▶

Quel rôle pour Martigné ?

La transition énergétique, la transition écologique et la transition agricole sont des opportunités d'autant plus pertinentes vis-à-vis de Martigné-Ferchaud, commune encore relativement agricole (actuellement de plus en plus de communes déplorent la disparition des dernières fermes en activité), positionnée en coin de département et de région, et qui a perdu 20% de sa population depuis les années 1980. Réussir notre transition est à la fois un devoir et une occasion de rebondir autrement.



Production locale d'énergie

- 2 parcs éoliens
- 4 réseaux de chaleur bois
- 3 méthaniseurs
- 400 installations solaires

A Martigné Ferchaud

- 2 éoliennes
- 1 réseau de chaleur bois
- 2 méthaniseurs
- 47 installations solaires

A Martigné Ferchaud

Animations scolaires
26 classes du CE1 au CM2 ont bénéficié d'animation, soit plus de 550 élèves sensibilisés

Plantation
Plus de 360 km de haies dont près de 24 km de plantations entre 2008 et 2019

TOUS CONCERNÉS,

Vous voulez ...

Rénover votre maison

Participer à un projet d'Energie Renouvelable citoyen

Planter des haies bocagères

Sensibiliser aux économies d'énergie

Faire du covoiturage

Réparer vos appareils défectueux

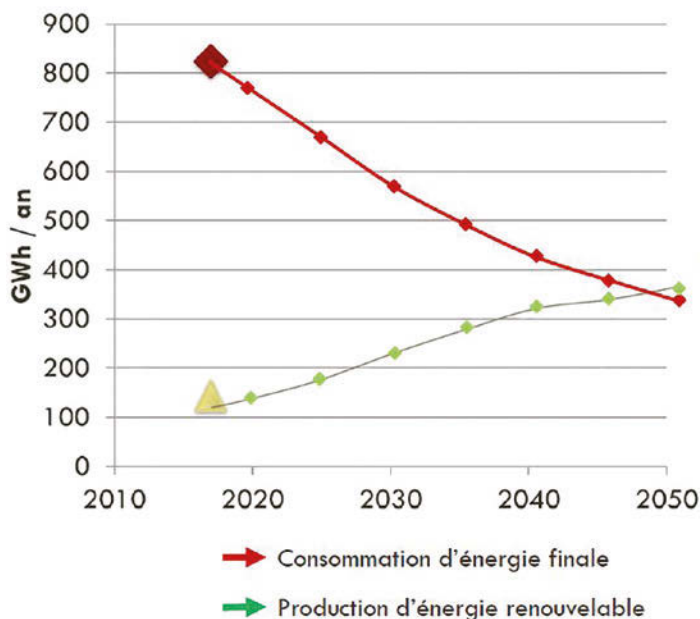
Donner des objets ou en acheter d'occasion

Vous impliquer dans l'objectif TEPOS

Croisement des courbes

=

Objectif atteint !



TOUS IMPLIQUÉS!

... contactez :

La plateforme locale de l'habitat
<http://raf.habitatpaysdevitre.org/>

Féeole
<http://www.feeole.fr/>

Le service transition écologique
02 99 43 64 87

Energie des Fées
contact@energiesdesfees.fr

Ouestgo
ouestgo.fr

Le Repair Café
<https://www.facebook.com/RepairCafeRetiers/>

Le Bons débarras
<https://www.facebook.com/LeBonDebarras35/>

Le service transition écologique et énergétique
02 99 43 64 87

C'est donc l'occasion d'affirmer le rôle et le besoin essentiel **d'une agriculture diversifiée et renouvelée**. Nous bénéficions d'acteurs engagés (dans toutes les typologies de fermes) qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans cette transition (sans doute beaucoup plus complexe et globale que dans n'importe quel autre secteur d'activité économique).

Notre commune possède bien d'autres atouts pour atteindre cet objectif de 2050 :

- L'association l'Energie des Fées qui promeut depuis plusieurs années la sobriété et l'amélioration énergétique de nos maisons (cf page 9)
- Un tout nouveau réseau de chaleur à base de bois déchiqueté approvisionné à 50% par la nouvelle filière locale de bois bocage. Il alimente la salle des Maîtres Beurriers, la salle Sévigné, l'EHPAD Les Loriettes, le nouveau pôle enfance.
- Un parc éolien citoyen devrait voir le jour en 2022
- De plus en plus d'entreprises qui s'engagent dans une démarche de développement durable/circuits-courts (restaurant, coiffeur, épicerie,...)
- Une nouvelle ligne de chemin de fer

- Un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui intègre qu'un abattage de haies est soumis à autorisation et doit être compensé par la plantation d'une nouvelle haie.

C'est enfin l'occasion de maintenir et développer de la richesse locale à travers l'emploi et la formation, l'accueil d'entreprises, l'investissement dans des sociétés d'énergie renouvelable, les économies d'énergie ou encore l'innovation.

Participer collectivement et positivement

L'objectif Territoire à Energie Positive ne sera atteignable que si tous les acteurs du territoire (citoyens, élus, entreprises, associations, écoles,...) participent et s'impliquent positivement dans cet effort collectif.

L'urgence climatique n'est pas de la science fiction...

2020 avec la pandémie mondiale prouve bien que nos modes de vie altèrent notre environnement. Le ralentissement économique mondial a eu un impact important sur l'environnement. Les restrictions de l'activité économique, du trafic aérien, terrestre et maritime, ainsi que la fermeture d'industries et le confinement de la population ont permis une diminution surprenante de la pollution environnementale et des émissions de gaz à effet de serre.

Ce que l'on pensait impossible ou uniquement du ressort de la science fiction il y a un an – confinement, couvre-feu, port du masque obligatoire – nous sommes encore en train de le vivre et de nous y adapter.

Osons espérer qu'il ressortira de ce désordre planétaire une détonation écologique salvatrice.

Etes-vous prêt? Alors action !



■ Pour être plus écolo au quotidien

• A LA MAISON

Le limiteur régulateur (entre 15€ et 30 €)

Il s'agit d'un dispositif installé sur les embouts des robinets de lavabo, d'évier ou sur le flexible de la douche. Il vous permet de limiter le débit de l'eau.



L'embout mousseur aérateur (entre 3 € et 10 €)

Son fonctionnement est très simple : le mousseur pour robinet (ou aérateur) se place à la sortie du robinet, et permet de réduire le débit d'un robinet standard de 30 à 70% sans perte de confort grâce à l'injection de minuscules bulles d'air dans l'eau de sortie.

je suis éco-responsable



- Je pense à éteindre mes appareils électriques !
- Je ne laisse pas mes appareils en veille !
- Je fais réparer mes appareils
- Je limite mes impressions
- Au bureau, j'utilise ma tasse
- Je donne des vêtements
- J'utilise un cubier
- Je donne ou je revends ce qui est en bon état et ne me sert plus
- Je réduis de la vaisselle réutilisable
- Je fais du compost

• AU JARDIN

Pour économiser l'eau, l'utiliser au mieux et limiter l'échauffement du sol, une seule solution : il faut isoler le sol du rayonnement solaire, pour cela une solution simple : **le paillage ! Mais comment pailler en hiver ?**

Bien épais (au moins 10 cm), il va aider à obtenir un bon résultat et à privilégier les écosystèmes indispensables à une terre en bonne santé. Vous pouvez pour cela installer un paillage fertilisant comme une épaisse couche de fumier ; Elle aura le temps de se décomposer et de fertiliser le sol d'ici le printemps.

Autre solution, le semis d'engrais verts comme l'avoine, la moutarde, le lupin, la phacélie, la vesce ou la luzerne. En se décomposant, ces débris végétaux vont stimuler les micro-organismes du sol qui les transformeront en éléments fertilisants.

Il est aussi possible de couvrir votre sol avec des feuilles mortes, des résidus de tonte, ou des branchages broyés. Ainsi vous recyclerez les débris végétaux du jardin, tout en apportant une protection à votre sol.

Solution intéressante dans un potager : le compostage de surface qui permet de recycler directement les déchets

végétaux du jardin et de la cuisine sans passer par le tas de compost. Les composés carbonés et azotés consommables et transformables par les micro-organismes, les champignons, cloportes, collemboles et vers leur profiteront à tel point que la vie de votre sol sera boostée d'une manière étonnante. Si l'idée de voir ce mélange peu esthétique sur votre sol vous déplaît, étalez une couche de paillage végétal classique par-dessus !



■ L'association Energie des Fées

L'association poursuit son double objectif depuis sa création :

- un soutien au développement des énergies renouvelables dont le projet éolien du Bois Guy,
- des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.

Depuis plusieurs années, nous organisons différentes actions en faveur de la transition énergétique. Pour réduire l'empreinte environnementale, nous accompagnons les personnes vers un changement de comportement au travers de diverses animations : Trak'O'Watts, balade thermique et animations scolaires.

Cette année, nous élargissons notre champ d'action avec des activités sur les usages numériques, au collège et au lycée, pour découvrir la face cachée du numérique. En partenariat avec le collège St Joseph de Janzé et RAFC, nous organisons une action de sensibilisation aux usages numériques avec une classe de 5^è. L'objectif est de permettre aux élèves de connaître les enjeux environnementaux autour des

équipements et des usages numériques. A l'issue de ce travail, ils produiront une vidéo pour partager leurs connaissances sur le sujet.

Dans un ordinateur ou un smartphone, on trouve 50 à 70 matériaux différents présents en petite quantité et difficile à recycler.

Dans l'esprit du consommateur, le numérique est vertueux car immatériel. Il pourrait être une réponse pour assurer la transition écologique. Malheureusement la réalité est bien différente.

L'industrie numérique fabrique des équipements et dispose d'une grosse infrastructure. C'est bien une industrie qui pollue. L'empreinte écologique est générée dès l'extraction des ressources naturelles nécessaires pour fabriquer les objets électroniques; des minéraux non renouvelables et parfois très rares.

Le numérique c'est aussi un secteur énergivore : la consommation d'énergie est énorme et représente 10% de la consommation électrique soit plus que le trafic aérien mondial. Il est aussi res-

ponsable de 4% des gaz à effet de serre, principale cause du réchauffement climatique.

A peine 20% des équipements produits sont recyclés.

Le développement de cette industrie est exponentiel avec une croissance de 8% par an. La multiplicité des usages et la consommation de données ne cessent de grossir.

Alors que faire pour réduire son empreinte environnementale ?

De la production à l'usage c'est toute une chaîne à revoir. La sobriété c'est un état d'esprit avant d'être une solution technique. C'est ce que nous envisageons de travailler avec les élèves.

Le premier moyen de réduire notre empreinte environnementale est de changer moins souvent d'équipement. On allonge la durée de vie et on limite l'extraction des matières premières rares et également la pollution.

Pour réussir la transition énergétique et relever le défi de contenir le réchauffement climatique à 2°C sur ce siècle, il est urgent que chacun se sente concerné. N'hésitez pas à agir, rejoignez-nous.

Pour aller plus loin, consulter les guides de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/impacts-smartphone>

<https://www.ademe.fr/face-cache-numerique>

Contact

contact@energiesdesfeesmf.fr

a.lemonnier1@gmail.com

www.energiesdesfeesmf.fr

 [lenergie.desfees](https://www.facebook.com/lenergie.desfees)



Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées



L'Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées poursuit ses actions malgré la crise sanitaire auprès des scolaires et pour le sport santé. Des stages Vac'En Sports ont été proposés pendant les vacances de Noël.

Les activités sont encadrées par Sébastien Goujon, Fabien Brisorgueil, Maxime Betton, éducateurs sportifs, éducateurs sportifs diplômés.

A partir de mars 2021, expérimentation du programme Passerelle « As du cœur » visant à étudier les bienfaits d'une activité physique adaptée, régulière et modérée sur des patients ayant des pathologies cardiaques.

Après les vacances de Pâques, une nouvelle activité sera proposée « Savoir rouler à vélo » pendant le temps scolaire.

L'assemblée générale va être repoussée en mars. Le bureau doit être renouvelé cette année. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Office des Sports si vous souhaitez participer au développement du sport sur le territoire.



Contact

06 45 66 94 31
contact@osprf.asso.fr
www.osprf.wordpress.com

Le Pays fait son jardin

Le chantier d'insertion, a quant à lui, continué sa production de légumes bio pendant le confinement pour satisfaire nos 180 adhérents hebdomadaires heureux de pouvoir consommer, cuisiner en famille des produits bio, locaux et solidaires. Certains permanents administratifs de l'association ont prêté



main forte à l'équipe réduite en place, en travaillant ensemble dans le respect des gestes barrières dictés par les mesures gouvernementales.

Vous souhaitez devenir consommateur, alors rejoignez-nous !!!!

En 2020, le Pays Fait son Jardin a eu à cœur de développer les paniers solidaires auprès de familles en fragilité financière au prix de 3.25€ au lieu de 10.50€ grâce au co-financement des partenaires sociaux.

Ouverture au public :

Lundi de 9 h à 12 h - du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Contact

6 rue Louis Pasteur, 35240 Retiers
02 99 43 60 66
contact@lerelaispourlemploi.fr
www.lerelaispourlemploi.fr

■ Le Semnon martignolais



« LE SEMNON MARTIGNOLAIS »

L'A.A.P.P.M.A. (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) « Le Semnon Martignolais »

Nous avons constaté une baisse considérable des ventes de cartes de pêche pour la saison 2020.



210 cartes vendues au total, ce sont 70 cartes de moins par rapport à l'année précédente. Les causes principales de cette baisse sont sans doute la fermeture totale de la pêche des mois d'octobre, novembre et décembre 2019, suivie de la période de confinement des mois de mars, avril et mai 2020. Ces périodes sont normalement les plus propices à la pêche à l'étang de la Forge.

L'initiation à la pêche des enfants et des personnes handicapées à un réel succès pendant la période d'animations l'Été à l'étang de juillet et août. 63 enfants et 14 personnes ayant un handicap y ont participé. Deux heures de convivialité fort appréciées par tous.

Pour 2021, nous programmons un alevinage de 350 kg de truites pour l'ouverture principale du 13 mars.

Les élections pour renouveler le bureau de l'association, normalement prévues en décembre 2020, ont été reportées à la fin de l'année 2021. Toute personne titulaire d'une carte sociétaire peut se présenter et se faire connaître.

Contact

M. Georgeault : 06 27 81 21 33

■ Harmonie florale



L'association « Harmonie florale » a été contrainte d'arrêter ces activités au mois de mars 2020 en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement.

Pour la saison 2019/2020, 14 personnes avaient adhéré pour le cours du mercredi soir, et 13 personnes pour le cours du vendredi après-midi.

Des adhérentes passionnées par les

fleurs, venaient partager un moment agréable, et repartaient avec la composition qu'elle avait réalisée.

Courant septembre 2020, le bureau a pris la décision, au vue des conditions sanitaires en vigueur, de suspendre ses cours d'art floral jusqu'au mois de septembre 2021.

N'hésitez pas à vous renseigner pour la rentrée prochaine.

Contact

Marie France Lourdais : 02 99 47 80 12
Nicole Clouet : 02 99 47 89 66



■ Le Skwatt

L'accueil jeunes le Skwatt est un espace convivial, situé rue Corbin à côté de la mairie, où les jeunes, à partir de l'entrée au collège, peuvent se retrouver sur leurs temps de loisirs. Des activités variées y sont proposées à chaque créneau d'ouverture et les jeunes peuvent profiter des équipements mis à leur disposition, tels que des jeux de société, un babyfoot, des jeux vidéo, un PC. Le Skwatt dispose également de ressources d'information jeunesse et travaille en collaboration avec le PIJ (Point Information Jeunesse) de Roche-aux-Fées Communauté afin de répondre aux questions des jeunes sur les sujets qui les préoccupent.

Clara et Laëtitia, nos animatrices jeunesse, accueillent les jeunes les mercredis de 14 h à 18 h, les vendredis soirs de 19 h à 22 h ainsi que du lundi au vendredi de 14 h à 18 h durant les vacances scolaires.

Durant les vacances d'hiver, le Skwatt sera ouvert du 22 février au 5 mars. Un stage « 2.0 » en partenariat avec le réseau jeunesse intercommunal aura lieu du 24 au 26 février, au Skwatt. Les jeunes pourront découvrir grâce à de nombreux intervenants (Radio Laser, Electroni[K], Les Petits Débrouillards, l'Agence Départementale de Vitré, l'association « L'Énergie des Fées ») comment les images et les médias influencent notre perception du monde. Différentes animations seront également proposées aux jeunes: sport, grands jeux, ateliers cuisine, bricolage...



et bien d'autres activités à découvrir sur le programme d'animation disponible en mairie ou sur la page Facebook « jeunes Skwatt ».

Afin de financer leurs projets et leurs sorties, le Skwatt propose aux jeunes de participer à des chantiers de jeunes organisés sur la commune durant les vacances scolaires. Les jeunes effectuent de petits travaux de peinture, d'entretien des lieux public et des espaces verts, durant des matinées et sont récompensés par un financement de leurs animations au Skwatt (sorties, séjours, repas...).

Contact

06 31 18 34 62

skwatt@martigneferchaud.bzh

 « jeunes Skwatt »

■ L'accueil de loisirs « Mom'ent Folie »



L'équipe d'animation du centre de loisirs est heureuse d'accueillir vos enfants toute l'année afin de leur faire vivre et découvrir de nombreuses activités, aussi bien sportives que culturelles. Nous veillons à respecter le rythme de l'enfant ainsi que ses

envies en fonction de son âge et de ses besoins. En pleine transition nous profitons du développement du pôle enfance au sein de la commune de Martigné-Ferchaud pour offrir les meilleurs services possibles.

Le centre de loisirs est piloté par trois entités qui assurent ensemble son bon fonctionnement tout au long de l'année. Il y a tout d'abord Familles Rurales, la commune de Martigné et enfin l'association Familles Rurales qui a été créé par les parents soucieux du bien-être de leurs enfants.

Ouverture :

- Période scolaire : tous les mercredis
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi

Horaires : 7 h 30 - 18 h 30

Composition de l'équipe d'animation :

- Les animateurs : Adrien Leprêtre et Chantal Gautier
- Le directeur : Jean-Baptiste Couste

Public concerné : Les enfants de 3 à 10 ans

Contact

06 29 24 50 38

al.martigneferchaud@famillesrurales.org

■ Comment aider les oiseaux ?

Nourrir les oiseaux en hiver ?

Il peut être utile de nourrir les oiseaux du jardin, en particulier en période de grands froids. Cela dit, c'est avant tout un moyen de se faire plaisir et d'observer le ballet des oiseaux devant sa fenêtre. Une fois qu'on a habitué les oiseaux à se nourrir au jardin, il vaut mieux continuer jusqu'au début du printemps.

Que leur donner ?

A éviter

Les boules de graisses sont néfastes, en particulier celles contenant des graisses animales, et celles contenues dans des filets plastiques. Les oiseaux nourris avec des graisses en hiver vont moins pondre au printemps. On évitera également les apports d'insectes, qui font croire aux oiseaux que le printemps est là ! Le pain est à proscrire car il contient du sel, gonfle, et donne une impression de satiété. Attention aux cacahuètes qui peuvent produire des toxines en moisissant.

A privilégier

On se contentera simplement de mélanges de graines (tournesol, millet, épautre, etc.) protégées de l'humidité pour éviter le développement de moisissures. Des fruits entiers (pommes...), des noix, noisettes, etc. feront le bonheur de certains oiseaux.

Ne pas oublier

De l'eau propre et non gelée dans une coupelle.

Attention! Tous ce que vous mettez à la disposition des oiseaux doit être en hauteur, loin d'un appui pouvant faciliter l'approche des chats.

Les nidoirs

Pour les oiseaux qui hivernent chez nous les nidoirs sont à installer dès maintenant ! Le trou d'envol doit être plutôt orienté est / sud-est, ni en pleine ombre, ni en plein soleil, et surtout hors de portée des chats... Les planches sont assemblées sans colle, l'intérieur reste brut, et l'extérieur peut être protégé avec une huile de lin sans plomb.

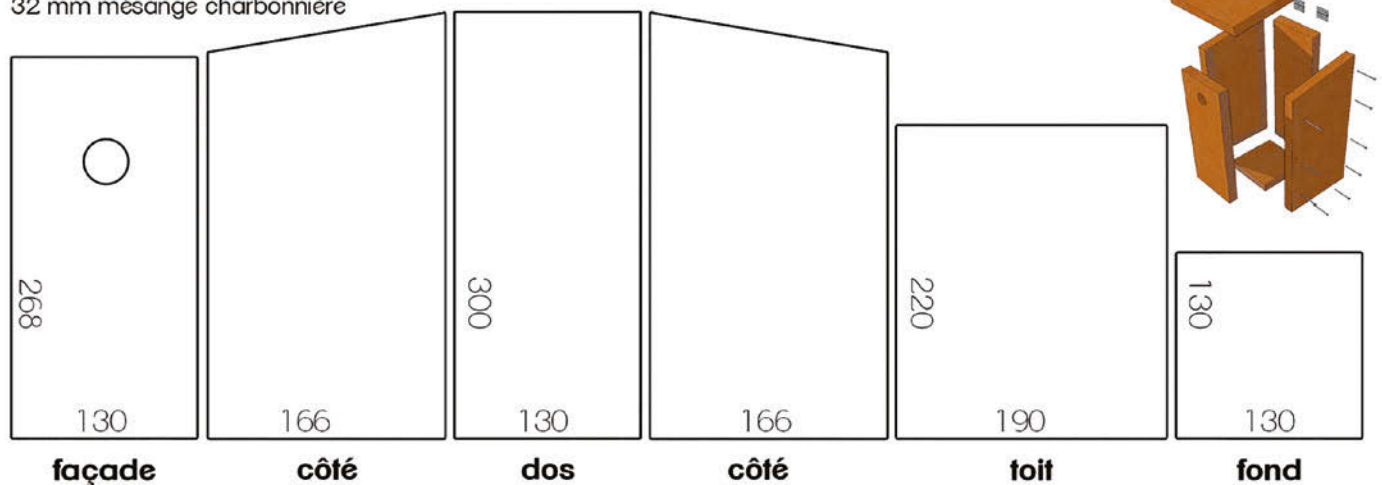
Les jeunes du Swatt ont fabriqué 12 nidoirs qui ont été installés dans la commune. Observez...laissez vous inspirer et fabriquez les vôtres, une idée bricolage pour les vacances d'hiver.



diamètre trou d'envol

28 mm mésange bleue

32 mm mésange charbonnière



Portrait Chantal Lelièvre



Chantal, raconte-nous ton histoire,

Nous avons reçu Chantal dans une salle de pause de la mairie. Une de ces salles qu'elle entretenait avec soin. Cette fois ce n'est pas le chiffon à la main, mais assise devant un thé qu'elle y passait une heure. Une heure pour revenir sur une carrière de 30 ans au service de la commune.

Originaire de la mayenne, Martigné-Ferchaud est la ville où travaille son mari : **« Nous sommes venus habiter Martigné-Ferchaud en 1984, dans une location au village de Saint Morand. De là, nous avons décidé d'ancrer notre famille ici et d'y faire construire notre maison en ville. Nous y avons aménagé en 1988. »**

En 1990, c'est M Fertard, directeur de l'école, qui lui met le pied à l'étrier des services municipaux ; il n'y avait pas de DGS (directeur général des services) : **« J'ai fait mes premiers pas en tant que surveillante de cour, 1h par jour. Quelques mois plus tard, il fallait quelqu'un pour accompagner**

les élèves de maternelles jusqu'au car, 30 minutes étaient ajoutés à mon poste. »

Puis, c'est au fur et à mesure des créations de services et des départs en retraite de ses collègues que des missions d'entretien lui sont confiées : Ouverture de la bibliothèque en 1992, au départ de Mme Guesdon 3h par semaine salle Sévigné en binôme, la maison des permanences en 1998, reprise des heures de Mme Boucherie, salle André Bréal, à son départ en retraite, ainsi que la partie élémentaire du « jardin des mots ». Beaucoup d'heures de ménage qui ne lui déplaisent pas et font de Chantal la spécialiste des salles, à qui on vient demander des conseils : **« On m'a souvent demandé si je n'en avais pas marre de faire du ménage. Non, chaque salle est différente et a ses spécificités. J'ai adoré m'occuper des parquets, c'est un vrai savoir-faire : décapage, cirage, lustrage... Il faut agir au bon moment et avec la bonne quantité de cire ; ni trop ni trop peu. »**

En 2010, c'est le tour d'Yvonne Gérard de prendre sa retraite. Chantal lui succède alors au ménage de l'école primaire : **« J'aidais Marité Porcher au service, tout en continuant le ménage des salles. Parfois, il fallait reprendre un peu les enfants, mais quand un enfant me déclarait « Chantal, tu es trop gentille » c'était une belle récompense. »** Marité en garde le souvenir d'**« une collègue franche avec qui il était agréable de travailler et qui a permis des avancées dans la façon de travailler. »**

Finalement en 2020, Chantal renonce à la cantine et ne s'occupe plus que des salles. Elle ne travaille donc plus que le matin et fait des états des lieux lors des locations.

30 ans de coulisses des salles et de contact avec les enfants donnent lieu à des anecdotes :

« Lorsqu'on s'occupe du ménage dans les salles, on est en première ligne face aux incivilités. Souvent, j'ai retrouvé du papier toilette mouillé collé au plafond. Une fois, des étudiants avaient loué la salle Sévigné. Je l'ai retrouvée huileuse et collante du sol à la cuisine, en passant par la sono... Le hall a dû être lavé au moins 4 fois. » Plus couramment c'est la boîte « objets trouvés » que Chantal a remplie : **« Vêtements, sous-vêtements, chaussures de sport ou chaussures de ville sont souvent oubliés dans les vestiaires...et pas toujours réclamés »** Chantal se souvient d'un enfant, qui lors du départ en retraite de Marité questionnait sur le sens du mot retraite : **« Quand on prend sa retraite, on va à la maison de retraite ? »**

Chantal a cessé de fréquenter nos salles municipales en décembre. Nous lui avons demandé si sa nouvelle vie lui convenait : **« Maintenant, je ne mets plus mon réveil. Je marche beaucoup et profite de mes petits-enfants. J'espère pouvoir voyager dès que cela sera possible. Un pot de départ classique n'ayant pu s'organiser à cause de la COVID, Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier tous les responsables des services techniques de ma carrière, surtout Sylvie Théard et Cathy Le Coz, qui ont œuvré à trouver du matériel ergonomique et adapté à notre tâche. J'en garde de très bon souvenirs professionnels. Je remercie également les maires, Messieurs Martin, Raison, Jégu et Henry avec qui j'ai travaillé.**

Patrick Henry, l'ensemble du conseil municipal ainsi que les agents municipaux souhaitent à Chantal une très belle retraite.

MARTIGNÉ AU PASSÉ COMPOSÉ

On trouve une trace des Halles de Martigné dès le 16^e siècle. Le 23 mai 1909 leur démolition fut votée et adjugée pour 350 francs au profit de Louis Gouesbet, elle fût effective la même année. Pour l'anecdote, la charpente a en partie été récupérée pour en faire un hangar (ancienne scierie Maillard) au bout de la rue Courbe.

La maison attenante, au nord des Halles, était une prison jusqu'à la fin de la Révolution, puis maison d'habitation jusqu'à sa démolition à la fin des années 30.

Tout en bas de la rue Émile Bridel, anciennement place Jeanne d'Arc, s'est tenue l'épicerie Jolys (1900-1970), qui devint épicerie Pottier, puis quincaillerie Bautreais, avant d'accueillir le kebab CH Food.

Au fond de la photo, au numéro 16, était la bijouterie Desmarres jusqu'aux années 60. A sa droite on trouvait d'abord la boulangerie pâtisserie Lemerle, puis la charcuterie Bonenfant qui devient la charcuterie Turcas.



Le Cercle d'Histoire présente le travail de mise en valeur des photographies et cartes postales anciennes, engagé par Marcel Guihéneuc. Le site www.geneanet.org/lieux (taper « Martigné-ferchaud » dans la barre de recherche du site) permet ainsi de naviguer dans l'espace et dans le temps.

La recette de l'artisan boulanger Roger Le Roux

Les crêpes

L'ingrédient secret de la recette : La maïzena

Ingrédients :

- 1 L de lait
- 150 g de farine
- 50 g de maïzena
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- ½ sachet de levure
- 3 cuillères à soupe d'huile
- 40 g de Rhum



Recette :

Mélanger tous les ingrédients sauf le lait et le rhum.

Ajouter petit à petit le lait en prenant soin de ne pas former de grumeaux.

Enfin ajouter le rhum.

Cuisson :

Faire chauffer une poêle antiadhésive et la huiler très légèrement. Y verser une louche de pâte, la répartir uniformément dans la poêle et attendre qu'elle soit cuite d'un côté avant de la retourner* pour poursuivre la cuisson sur l'autre face. Procéder ainsi de suite jusqu'à qu'il n'y ait plus de pâte.

** Pour les plus aventureux vous pouvez tenter de faire sauter vos crêpes pour les retourner mais avec une spatule cela fonctionne très bien !*

Il ne reste plus qu'à les déguster saupoudrées de sucre, avec de la pâte à tartiner, du miel ou encore de la confiture.



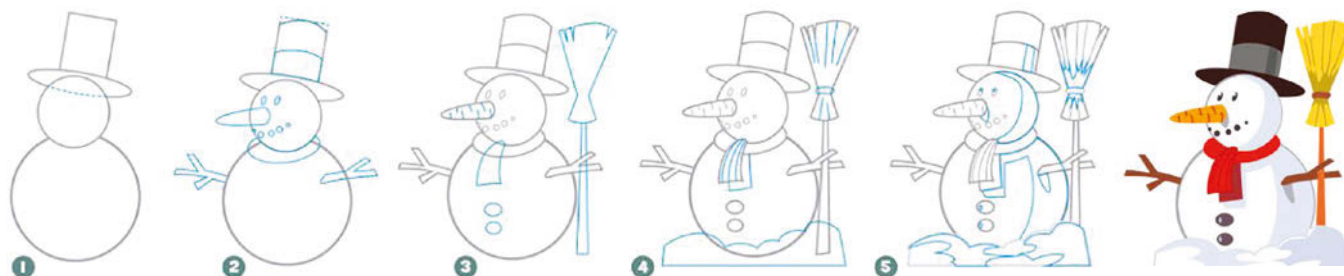
Dame Cerise, l'artisan confiturier local propose un large choix d'assemblages de fruits, qui s'accorderont à ces crêpes.

De la chandeur (2 février) à la mi-carême (11 mars), en passant par mardi gras (16 février) les occasions de dégustation ne manquent pas.



Le coin des enfants

Apprends à dessiner un bonhomme de neige



LES TEMPS À VENIR...

■ Février

► 25 : Conseil municipal

■ Mars

► 18 : Conseil municipal